Avis de vacance Ville de Saint-Martin-d'Hères	**Cadre d'emplois** : adjoint technique **Quotité : Temps plein** **Publication: Interne/externe** *durée de publication: 1 mois minimum* *(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).*	Date de création **CM 26/01/2021** Date de mise à jour **19/10/2026** Note de service n°**2026/169** JP/MN/SD
Filière : technique **Catégorie** : C	Délai de dépôt des candidatures **1 mois après la date de publication**	

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION MAINTENANCE DES ESPACES EXTERIEURS ET LOGISTIQUE
AFFECTATION : Relations aux habitants

Manutentionnaire (H/F)

Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères est la 2ème ville du département de l'Isère (38 500 habitants). Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attachée à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers, elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

Missions de la direction

Le secteur prestations matériels est chargé d'accompagner les services municipaux, les associations et certains partenaires dont les écoles : mises à disposition, livraisons, transports et installations de matériels, déménagements de bureaux, entretien et stockage de matériels.

Missions du poste

Sous la responsabilité du(de la) responsable d'équipe ou de secteur, le(la) l'agent(e) technique Prestations et matériels, effectue manuellement ou à l'aide de moyens mécaniques des travaux de manutention (portage, chargement, déchargement, acheminement) de matériels et installations en respectant les procédures et règles de sécurité. Il insère dans le progiciel métier les entrées et sorties de matériels et édite les documents selon les procédures en vigueur.

Activités du poste

Travaux techniques de manutention manuelle ou mécanique (portage, chargement, déchargement de marchandises ou de produits), manutention selon les procédures (fiches de suivi) et règles de sécurité

- Préparer des commandes en vue de manutention
- Remplir et vider les espaces d'entreposage, acheminer des matériels, installer des matériels en adaptant les conditions de manipulation et transport

Travaux d'installations de matériels (fêtes, cérémonies, manifestations exceptionnelles…) selon les procédures (fiches de suivi) et règles de sécurité

- Lire un plan et interpréter des représentations techniques

- Monter et démonter, assembler des matériels selon des procédures et règles de sécurité :
 - des tentes (d'une superficie de 9 m² à 40 m²), des praticables (éléments de podium de 2 x 1 m)...
 - des grilles d'exposition, grilles Héras…..
 - tables, chaises, bancs, moquettes...
- Transporter des matériels à la déchetterie.
- Monter, démonter, mettre en place, transporter du mobilier (déménagements)
- Monter, démonter, mettre en place, transporter des bureaux de vote et des panneaux électoraux

Contribution à la gestion des stocks des matériels entreposés dans tous types de locaux selon les procédures (fiches de suivi) et règles de sécurité

- Identifier les matériels manquants, défectueux, signaler les anomalies
- Faire signer les bons de livraison et de restitution
- Insérer dans le progiciel métier les entrées et sorties de matériels et éditer les documents selon les procédures en vigueur.

Entretien courant des matériels stockés et d'aide à la manutention, véhicules de transport et espaces selon les procédures (fiches de suivi) et règles de sécurité

- Effectuer l'entretien courant des matériels stockés et d'aide à la manutention, véhicules de transport, espaces et locaux selon les procédures (fiches de suivi) et règles de sécurité
- Conduire, entretenir (entretien de premier niveau), nettoyer, détecter des dysfonctionnements des véhicules de service

Participation à l'activité générale du service

- Intégrer les priorités du service dans la gestion quotidienne des activités
- Contribuer à l'accueil des stagiaires
- Contribuer à la quotidienneté du service, aux manifestations (soirée + week-ends) développées par le service

Profil recherché

Connaissances

Dispositifs particuliers du secteur d'intervention :

- Implantation des équipements de la collectivité
- Matériels mis à dispositions : caractéristiques techniques, de transport, de stockage
- Règlements intérieurs - Procédures du service et des services partenaires
- Réglementation en matière de santé et de sécurité au travail, domaine de la manutention
- Vocabulaire professionnel du service

Savoir faire

- Appliquer les procédures de suivi des stocks sur le progiciel métier
- Appliquer les méthodes d'entreposage, montage et démontage des installations
- Appliquer les techniques de manipulation des matériels d'élévation, de transports de matériels en toute sécurité
- Lire un plan et interpréter les représentations techniques
- Appliquer les principes de fonctionnement des outils de manutention
- Appliquer les techniques de base de communication orale (écoute, reformulation, gestion des conflits auprès des utilisateurs…)
- Appliquer les techniques d'organisation / gestion du temps / gestion des priorités
- Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité en direction des usagers, de santé et de sécurité au travail

- Appliquer les procédures de signalisation des chantiers fixes ou mobiles

Qualités

- Ponctualité : délais d'installation à respecter
- Appétence pour l'informatique
- Sens du travail en équipe
- Adaptabilité : aux imprévus et/ou aux priorités
- Capacité à respecter les règles de sécurité et de la législation en vigueur
- Responsabilité dans le travail : risques potentiels si installations défectueuses

Les + de ce poste

Conditions d'exercice

- Temps de travail annualisé : **1607 h/an**
- Port d'EPI et vêtements de travail obligatoires
- Organisation du travail selon un règlement intérieur
- Mise à disposition de véhicules de service
- Aptitude physique requise pour le port de charges
- Disponibilité pour travailler en dehors des horaires habituels (nuit, week-end, jours fériés) avec récupération ou paiement selon les règles en vigueur
- Pics d'activité lors d'événements collectifs et périodes électorales
- Congés organisés pour garantir la continuité du service public

Habilitations

- Habilitation électrique BS BE Manœuvre : recommandée
- PSC1 souhaité
- Autorisation de conduite Chariots automoteurs à conducteur porté cat 1 à 6 : souhaité
- CACES conduite de fenwick : souhaité
- Signalisation des chantiers fixes ou mobiles
- Gestes et postures

Rémunération

- Traitement de base selon la **grille FPT**
- **+ Régime indemnitaire** :
 - **IFSE cible : 220 € brut / mois + IFSE contrainte 140€ brut / mois**

Dès l'arrivée (sans condition d'ancienneté) :

- Remboursement transport (PDA) : **75 %** de l'abonnement (plafond 99 €/mois)
- **Accès au COS 38** (comité des œuvres sociales) : loisirs, culture, événements...
- **Participation à la mutuelle labellisée FPT**
- **Prévoyance contrat groupe FPT** : 26 €/mois

Après 3 mois d'ancienneté :

- **Prime annuelle**, versée en 2 fois (juin et novembre)
- **Accès au COS SMH** (comité des œuvres sociales) : loisirs, culture, événements...

Cadre réglementaire

Ce poste est ouvert :

- Aux **fonctionnaires** relevant du cadre d'emplois des **adjoints techniques**

- Aux **agents contractuels** selon l'article **L.332-8, 2° du Code général de la fonction publique**

Poste évolutif selon les transformations du service public et des organisations.

Comment postuler ?

CV + Lettre de motivation obligatoires

À déposer sur le site de la ville :

https://www.saintmartindheres.fr/mairie/la-ville/offres-demploi

Les candidatures internes se font sous couvert du chef de service.

Signature

Directeur Général des Services
22 oct. 2026